

Chapitre premier

FORMES ET MASQUES DU DISCOURS SUR L'HISTOIRE, DES GUERRES DE RELIGION À LA DEUXIÈME RÉVOLUTION D'ANGLETERRE

En ses profondeurs, la première moitié du XVII^e siècle est peuplée des échos des guerres religieuses qui, dans les décennies précédentes, avaient déchiré la France. L'apologie, d'abord de la monarchie, puis du gouvernement absolu, seuls capables d'assurer la paix et l'ordre, qui constitue la leçon essentielle des traités politiques, des *Six Livres de la République* de Jean Bodin au traité de *La Souveraineté du Roy* de Cardin Lebret, sieur de Vély, en porte témoignage. Dans sa préface, Jean Bodin met l'accent sur les périls qui de toutes parts menacent l'Etat. « Pendant que le navire de nostre République avoit en poupe le vent très agréable, on ne pensoit qu'à jouïr d'un repos très haut-ferme, et asseuré avec toutes les farces, mommeries et mascarades que peuvent imaginer les hommes fondus en toutes sortes de plaisirs. Mais depuis que l'orage impétueux a tourmenté le vaisseau de nostre République, avec telle violence que le Patron mesme et les pilotes sont comme las, et recruds d'un travail continuel, il faut bien que les passagers y prestant la main, qui aux voiles, qui aux cordages, qui à l'ancre¹... » Il n'est pas un texte d'alors qui n'insiste sur le temps destructeur des formes politiques, « ce torrent de nature fluide qui ravist toutes choses », et qui ne diagnostique le degré de corruption atteint en évoquant une perfection antérieure perdue ou une issue fatale toujours à craindre, ce que Bodin lui-même appelle « la décadence et ruine des Républiques ». Ainsi tout naturellement, au XVII^e siècle, le règne d'Henri IV fait figure d'âge d'or retrouvé parce qu'il a marqué, pour tous, la fin d'une crise institutionnelle, le retour à la paix civile, et il n'est pas surprenant qu'au lendemain de la Fronde, il soit donné en exemple au jeune roi.

Tout au long des années qui précèdent le midi du siècle, se diffuse une littérature historique extrêmement abondante qui donne sa configuration au passé proche. Elle est le plus souvent due à des plumes catholiques ; accusés d'avoir fomenté les troubles, les huguenots sont condamnés à un silence coupable. Cet effacement imposé et admis, ce ressassement passionné prouvent, à des titres divers, que dans la mémoire de l'âge classique s'élabore, mouvante et indéfinie, tour à tour détruite et renaissante, une image des guerres civiles porteuse du sens de toute histoire. Si pour la majorité catholique, les protestants sont les seuls coupables, les événements de la Ligue, les assassinats d'Henri III puis d'Henri IV avaient pourtant montré que le parti catholique pouvait lui aussi provoquer des désordres capables de mettre l'institution monarchique en péril. *La Satire Ménippée* en 1594 ne se privait pas de dénoncer les moines régicides en répétant : « Ayez Dieu, le Roy, et Justice / Qui sont les vrais fléaux du vice, / Et unis en Religion, / Fuyez la rebellion ². »

Mais leur souvenir volontairement enfoui connut de fulgurantes résurgences : l'assassinat d'Henri IV fut l'occasion d'une condamnation publique des apologistes catholiques du régicide, et, un peu plus tard, les doctrines de Bellarmin qui posaient que « c'est le consentement du peuple qui constitue les rois, consuls ou tous autres gouvernements », ou encore que « s'il y a une cause légitime, la multitude peut changer le régime monarchique en aristocratie ou démocratie, ou faire le contraire comme le prouve l'histoire romaine » furent dénoncées sur ordre de Richelieu. Mais ce n'étaient là que rappels circonscrits et allusions furtives. Installée dans une innocence oubliée, l'opinion catholique, largement dominante, réduisit les menaces qui pesaient sur l'institution monarchique au seul soulèvement des huguenots. Elle inscrivit dans leur action un processus de renversement du régime monarchique voulu par eux ou aboutissement naturel de leur rébellion. Les troubles protestants qui suivirent la mort d'Henri IV et auxquels prit part, avant son exil, Agrippa d'Aubigné actualisèrent les peurs latentes. La violence des *Tragiques* publiés en 1616 joua sans aucun doute son rôle. Si l'écrivain protestant y accusait les catholiques d'être à l'origine des guerres civiles, la tension de son écriture, son recours incessant à des visions apocalyptiques pour décrire l'état du royaume (et tout particulièrement dans « Misères »), l'utilisation de métaphores d'un registre morbide ou animal, la présence obsessionnelle du sang, de la souillure, du meurtre, des

exactions et des violences finissaient, par leur outrance, à accuser tout naturellement le parti huguenot des méfaits qu'il dénonçait³.

Néanmoins, le régime monarchique avait survécu à ces crises. L'historiographie moderne admet qu'il y avait eu guerre civile sans qu'il y ait eu révolution. Pas même projet de révolution avorté, car le soulèvement des huguenots et des ligueurs n'avait pas de finalité révolutionnaire : il ne visait point à substituer une autre forme de gouvernement au pouvoir royal, mais tentait d'infléchir sa politique pour obtenir le respect de leurs croyances. L'anachronisme aidant, on serait tenté même, si l'on n'y prend garde, de prêter insidieusement à ces hommes du passé sa propre lecture de leur histoire. A-t-on remarqué l'importance que revêtirent dans la conscience de l'âge classique les guerres de religion, qu'on s'empresse d'en faire le modèle contemporain de ce qu'on appelle l'*idée de révolution*, oubliant dans le même temps que, si l'événement a nourri une représentation du devenir historique à partir de laquelle il a pu se constituer dans sa lisibilité, il n'a point été interprété comme révolution au sens où l'on pourrait aujourd'hui le faire. Quelles que soient les précautions prises, on se laisse commander par la notion d'écart entre une lecture juste, celle d'aujourd'hui, et une lecture erronée, celle du passé. Quand bien même on se propose de retrouver au milieu des sédiments et des sables de l'écriture du passé ce que fut réellement la lecture par les contemporains de leur histoire, la démarche reste ambiguë. Si l'historien privilégie tel événement pour montrer qu'il servit de modèle, c'est toujours par référence à sa propre lecture ou à une lecture possible qui aurait pu en être faite, et qui, déformée, autre et pourtant semblable, peut apparaître comme embryonnaire de l'*idée* dont il cherche à décrire la genèse, l'émergence et le développement. Certes, les hommes du XVII^e siècle lisent les guerres de religion comme une crise essentielle de l'institution monarchique, à travers laquelle s'est signifiée son abolition possible, mais ils parviennent à cette lecture par leur propre mode de connaissance et non par les nôtres. Ou plutôt, comme nous le verrons, leur représentation du devenir de l'histoire échoue à circonscrire l'événement qui demeure irréductible par la nouveauté et l'inachèvement qu'ils lui prêtent. Les guerres de religion sont lues comme ce qu'au prisme du savoir elles ont été, mais plus encore comme ce qu'elles auraient pu être. Et ce possible les rend plus effrayantes encore, parce qu'il représente un inconnu que peuplent peurs et hantises. En même temps, il rassure parce qu'il relève de l'hypothétique et d'un possible terrifiant mais lointain.